

Motion du 25 novembre 2020 de Mmes et MM. Yasmine Menétrey, François Bärtschi, Luc Barthassat, Amar Madani, Danièle Magnin, Daniel-Dany Pastore et Daniel Sormanni: «Favorisons le développement circulaire du tissu associatif et économique en ville de Genève».

PROJET DE MOTION

Considérant:

- le nombre considérable d’associations en ville de Genève subventionnées par la collectivité;
- l’importance de pouvoir faire profiter en retour l’entité subventionniste en réinjectant les bénéfices de manière circulaire pour contribuer au développement de l’économie locale;
- qu’il est logique que les subventions monétaires ou non octroyées aux associations qui œuvrent sur le territoire de la ville de Genève ne soient pas utilisées ailleurs qu’à Genève;
- que les modifications des habitudes et des comportements favorisant ce genre de pratiques ne peuvent qu’être bénéfiques pour Genève,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de conditionner l’octroi de subventions monétaires aux associations implantées en ville de Genève à la signature d’un engagement préalable de faire appel à des entreprises locales en cas de nécessité;
- de demander aux associations subventionnées de pouvoir justifier de cet engagement dans leurs registres comptables au moment de la présentation de leurs comptes aux autorités municipales compétentes.